

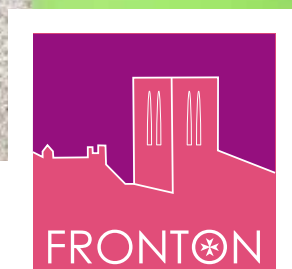
Juillet 2015

Numéro

Fronton, notre Ville

Journal municipal d'informations

9



www.mairie-fronton.fr



Voilà l'été avec cette nouvelle édition du magazine qui, à l'image de Fronton, se transforme et met en évidence le développement harmonieux de notre ville dans son écrin de campagne.

Je me dois de partager avec vous tous un moment fort de ce début de saison estivale, un moment symbolique aussi, avec la pose de la première brique de notre future école élémentaire. Une première brique posée sous l'œil attentif de nombreux petits Frontonnais venus s'assurer que ce projet est aujourd'hui une réalité avec un chantier qui a débuté le 5 juillet. Une école qui sera l'illustration d'une réflexion autour de cibles environnementales fortes et l'illustration des enjeux du développement durable à Fronton que l'on retrouve dans tous les axes de l'intervention municipale. Bien sûr dans la révision du Plan Local d'Urbanisme récemment engagée, comme dans le nouveau fleurissement du centre-ville qui traduit une volonté de maîtrise de nos obligations budgétaires quand bien des orages menacent le ciel des collectivités depuis une baisse des dotations d'Etat, décidée opportunément par le gouvernement au lendemain des élections municipales.

Ancrer la politique dans la réalité, préparer l'avenir mais aussi vivre notre quotidien avec des moments de bonheur collectif qui participent aussi à cette harmonie, telle est notre mission. Cet été, avec la vivacité de nos associations et l'engagement des différents services municipaux, le soleil brillera encore pour tous les âges et toutes les passions sur tous les thèmes qu'ils soient culturels, sportifs ou plus épicuriens.

Vous pourrez trouver de la fraîcheur dans les vignes lors des ballades buissonnières et dans notre salle de cinéma qui connaît une nouvelle dynamique très prometteuse.

Pensez à réserver votre week-end du 29 août prochain pour les 1ères Olympiades Frontonnaises. Elles sont la parfaite illustration de cet enthousiasme rafraichissant à faire et vivre ensemble pour partager des moments de bonheur collectifs. Bravo à tous les protagonistes qui œuvrent à cette dynamique depuis des mois.

Notre rôle est de rester au plus proche de vous et de vos préoccupations, aussi variées soient-elles, de nos aînés qui ont programmé leur séjour à Sainte-Maxime en octobre et de nos petits Frontonnais qui profitent d'ors et déjà des belles activités dans le cadre de l'ALSH.

Je vous invite à participer à ces moments conviviaux et de détente où cet été encore, Fronton s'affirme comme une ville culturelle, sportive et harmonieuse pour tous.

Merci à vous Frontonnaises et Frontonnais pour votre confiance et votre soutien, Merci aux élus pour leur travail, Merci aux agents qui participent à un meilleur service public, Merci aux associations pour leur implication et leur dynamique.

Bel été à vous tous.



Fronton, notre ville

Magazine d'informations municipales de la Mairie de Fronton
05 62 79 92 10
contact@mairie-fronton.fr
www.mairie-fronton.fr

Directeur de la publication

Hugo Cavagnac

Responsables de la publication

Guy Cazorla, Lydie Bernardie

Conception, réalisation

Lydie Bernardie

Impression

**Sprint Communication
Montauban**

Imprimé sur papier PEFC
(Programme de reconnaissance des certifications forestières)

Fronton en images	P.4 - 5
Informations municipales	P.6 - 9
<ul style="list-style-type: none">Budget municipal 2015Brèves	
Vie économique	P.10 - 11
<ul style="list-style-type: none">Point à date OMPCA et étude pour la réorganisation du marchéOuverture des nouveaux commerces	
Développement durable	P.12 - 13
<ul style="list-style-type: none">Adhésion à l'association Arbres et Paysages d'AutanGreenburo : mise en place - L'éco-chèque Midi Pyrénées	
Urbanisme	P.14 - 15
<ul style="list-style-type: none">PLU : suppression des COSNouvelle école élémentaire : pose de la 1^{ère} brique	
Vie culturelle	P.16 - 18
<ul style="list-style-type: none">Cinéma : un nouveau prestataire - Changements d'horaires médiathèque / ludothèqueBilan : Festival des Enfants et des Livres - Printemps EspagnolProgramme de l'été : Les Buissonnières et Fronton, Saveurs et Senteurs	
Vie associative	P.19 - 20
<ul style="list-style-type: none">Portraits de Maurice Garrabet et de Michel PabanLes 1^{ères} Olympiades Frontonnaises	
Vie intergénérationnelle	P.21 - 22
<ul style="list-style-type: none">Portrait de Carole Dejean - Rappel des compétences du CCASAide à la Complémentaire Santé - Séjour ANCV	
Intercommunalité	P.23 - 24
<ul style="list-style-type: none">Interview de Michel Nuevo - Points de regroupement des déchets	
Notre patrimoine	P.25 - 26
Expressions politiques	P.27

Fronton en images



1



2



3

- 1. Bal de la Sainte Barbe
- 2. Céline Henrich
- 3. Printemps Espagnol
- 4. Festival du Jeu
- 5. Loto de la chorale
- 6. Feu de la Saint Jean
- 7. Fronton Retraite Active
- 8. Club canin
- 9. Théâtre Art et Comédie
- 10. Elections départementales



4



5



6



7



8



9



10

Fronton en images



1. Réunion Olympiades
2. Rallye du Frontonnais
3. Tennis club
4. Vide grenier
5. Gala Temps Danse
6. 1^{ère} brique de l'école
7. Commémoration 8 mai 45
8. Athlétisme UAO 31
9. Festiday
10. Gala GRS

Infos municipales

Finances

Le Conseil Municipal s'est réuni le 4 mars 2015 dernier pour approuver le compte administratif 2014 et voter le budget 2015.

Budget 2015

1 € dépensé doit être 1 € utile aux Frontonnais



C'est à partir de ce postulat que les élus ont préparé et voté le budget primitif 2015. Le vote du budget est un moment important dans la vie locale. Dans un contexte national difficile qui met à mal les finances communales par la **baisse des dotations de l'Etat** orchestrée depuis deux ans maintenant et annoncée jusqu'en 2017, le travail a consisté à **sauvegarder l'essentiel de nos services à la population et financer les investissements indispensables** en veillant à ajuster la fiscalité sans l'alourdir démesurément.

Le budget communal doit être équilibré en fonctionnement et en investissement

Le fonctionnement correspond aux crédits nécessaires pour assurer la gestion des services municipaux :

- la rémunération du personnel,
- les achats de fournitures et de services nécessaires au fonctionnement et à l'entretien du patrimoine, etc.

Il comprend aussi les recettes constituées par :

- la perception des impôts locaux,
- des dotations de fonctionnement reçues de l'État,
- des produits venant des différents services (restauration scolaire, locations, etc.).

L'investissement correspond aux **achats** durables nécessaires pour développer ou mettre en œuvre les services publics :

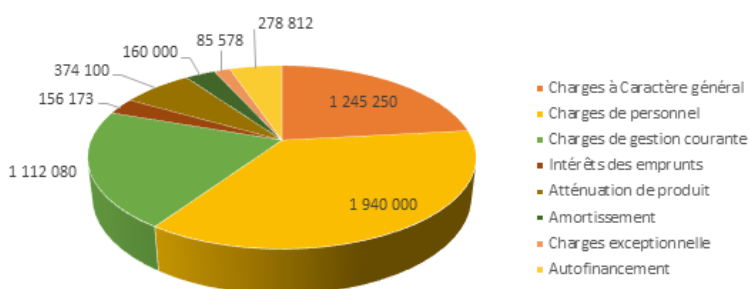
- constructions de bâtiments,
- achat des équipements indispensables au fonctionnement,
- le remboursement des emprunts.

La partie **recettes** en investissement est constituée de :

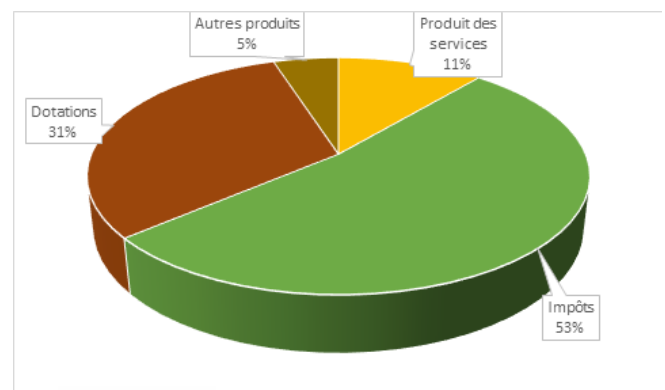
- l'autofinancement,
- des subventions d'investissement reçues,
- du capital emprunté dans l'année.

Chaque euro dépensé doit être financé soit par l'utilisateur qui participe au financement du service, soit par les dotations de l'Etat, soit par l'impôt.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015



LES CHIFFRES CLES DE L'INVESTISSEMENT 2015

- **Remboursement de la dette** (capital) = 373 000 €
- **Dépenses d'équipement** = 5 795 897 € dont :
4 970 000 € pour la construction de l'école,
365 000 € pour la rénovation du patrimoine bâti,
15 000 € pour des actions en matière de développement durable (remplacement d'éclairages, de convecteurs, ...),
20 000 € pour la mise en accessibilité des bâtiments publics, ...
- **Nouveaux emprunts** = 2 061 417 €
- **Subventions** = 1 165 936 € dont 1 000 000 € de l'Etat pour le financement de l'école,
- **Affectation du résultat 2014** = 759 473 €
- **Résultat cumulé d'investissement 2014** = 1 538 140 €

La section d'investissement est équilibrée à 6 219 778 €

Les collectivités doivent faire face aux besoins croissants des services en lien avec l'évolution démographique (écoles, services péri scolaires, ...) et absorber l'inflation dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat.

Dotations

Les dotations représentent 32 % des recettes de fonctionnement.

Alors que la commune a une forte dépendance à la dotation d'Etat, le prélèvement effectué par le gouvernement au titre du redressement des comptes publics impactera lourdement Fronton.

La dotation forfaitaire :

En 2014, la DGF a déjà été réduite de 45 028 €. Le prélèvement complémentaire 2015 sera de 92 360 €. A l'horizon 2017, le montant de la dotation forfaitaire serait inférieur de 323 741 € par rapport à 2013. La perte cumulée, pour la commune, entre 2014 et 2017 sera d'environ 750 000 €.

Les dotations de péréquation et l'éligibilité «bourg centre»

La Dotation de Solidarité Rurale, qui sert à compenser les charges de centralité que sont par exemple, la Trésorerie, la gendarmerie, les Pompiers, mais aussi les plateaux sportifs construits par la commune pour le collège... est en légère augmentation. Cependant, la fraction « bourg centre » suite à la refonte de la carte cantonale, effective depuis mars 2015, sera gelée dès 2017 aux montants de 2016 pour des communes comme Fronton qui ne sont plus chef-lieu des nouveaux cantons mais qui, et c'est une chance, bénéficient de services.

Cette baisse drastique des dotations doit être prise très au sérieux car il n'est plus possible d'aborder cette diminution des recettes, imposée à toutes les

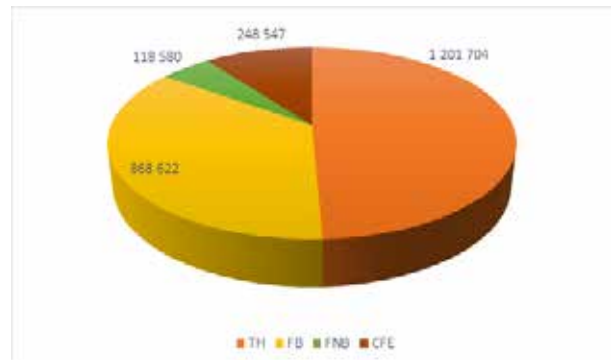
collectivités, par des économies de fonctionnement. En effet, contrairement à d'autres collectivités, à Fronton, la majeure partie des dépenses est incompressible (salaires, fluides, impôts fonciers, ...) car déjà travaillées ligne à ligne. De la même manière, comment baisser les dépenses de fonctionnement devant l'inflation des normes qui induit des charges. Ou encore, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui est une charge de fonctionnement supplémentaire pour les communes évaluée à 100 000 € par an pour Fronton.

Fiscalité

Sincérité et honnêteté ont conduit les élus à voter une augmentation du produit fiscal de 3 % en 2015 ce qui se traduit par une recette supplémentaire de 70 954 € soit 12.25 € par habitant.

Le dynamisme des bases ne peut pas à lui seul contrebalancer la baisse des dotations de l'Etat. Le choix des élus est difficile, on ne vote jamais une augmentation par facilité mais les chiffres le prouvent. Plus qu'une fatalité il s'agit là d'une évidence, il est impératif de donner à la commune de la capacité d'autofinancement pour assumer les projets engagés comme la construction de la nouvelle école, la mise en accessibilité ou encore le simple entretien du patrimoine bâti.

Les impôts, qui représentent 50 % des recettes d'une année, se répartissent de la façon suivante :



*TH : Taxe d'Habitation - FB : Foncier Bâti - FNB : Foncier Non Bâti
CFE : Cotisations Foncières des Entreprises

On note qu'à Fronton, les plus gros contributeurs sont les ménages avec 89.80 % du produit total de l'impôt encaissé. En effet, contrairement aux communes proches des villes ou des axes logistiques, nous ne bénéficions pas d'un tissu économique qui contribue aux finances de la ville. Les villes qui ont cette richesse peuvent moins impacter les impôts des ménages. Même à population égale, les communes n'ont pas les mêmes finances publiques donc pas les mêmes choix fiscaux.

Infos municipales

Voici les taux 2015

	Bases 2015 (valeurs locatives) Prévision	Taux 2015 + 3%	Produits 2015	% de chaque impôt
Taxe Habitation	6 220 000	19,32%	1 201 704	49,30%
FB	4 823 000	18,01%	868 622	35,64%
FNB	153 900	77,05%	118 580	4,86%
Total de l'impôt des ménages				89,80%
CFE ou impôt économique	1 228 000	20,24%	248 547	10,20%
TOTAL			2 437 453	

L'impôt obéit à deux grands principes : la solidarité et l'égalité

A Fronton comme ailleurs, **c'est l'impôt payé par les contribuables qui permet à notre commune de disposer d'équipements de qualité** : trois écoles et demain une quatrième, un gymnase, une halle de sports, des terrains pour la pratique sportive, une médiathèque, une ludothèque, un cinéma mais aussi des services comme la cantine scolaire, le centre de loisirs, ...

L'égalité s'exprime dans le calcul de la valeur locative des biens soumis à l'impôt. En effet, pour chaque bien est calculé le loyer annuel théorique que pourrait produire un immeuble bâti ou non bâti, s'il était loué dans des conditions normales. C'est cette valeur qui sert de base de calcul des taxes perçues au profit des collectivités territoriales.

Comment s'exprime la solidarité : prenons l'exemple d'un repas servi à la cantine. Selon le quotient familial il est vendu en moyenne 2.60 € aux familles alors qu'il représente un coût (achat et service) de 3.41 € pour la collectivité. La différence de 81 cts est financée par l'impôt de tous les Frontonnais.



ZOOM SUR...

Les services proposés aux administrés sont financés par l'impôt et par le prix payé par l'usager :

Les tarifs de la cantine, des locations de salles, etc... augmenteront de 2.2 %.

Les tarifs, de la ludothèque, de la médiathèque, des photocopies resteront stables.



Sur la feuille d'un contribuable, **l'augmentation du produit de 3%** représentera environ 11 € pour la taxe d'habitation et 8 € pour le foncier bâti.

Dépenses de fonctionnement :

Les charges à caractère général, c'est-à-dire le quotidien de la collectivité, étaient budgétisées à 1 346 100 € en 2014 et le sont à 1 245 250 € en 2015 soit **une économie de 7.49 %**

Pour maintenir l'épargne qui permet de rembourser la dette il faut conjuguer les mesures d'économies et la mobilisation de recettes nouvelles.

Les dépenses de personnel étaient de **41 % en 2014 à Fronton** quand la moyenne se situe à 50 % pour les communes de la même strate.

Un livre dédié à l'histoire de notre ville



Un ouvrage de 150 pages consacré à l'histoire de Fronton est actuellement en vente. Le fait est suffisamment rare pour être signalé. Son auteur : **Jean-François Delord**, natif et habitant de la commune, professeur d'histoire-géographie à la retraite.

Son titre : **Hameaux-et-lieux-dits de Fronton : promenade historique.**

Présenté comme un dictionnaire, assorti de cartes de localisation, illustré de nombreuses photographies, il passe en revue 155 toponymes, à peine 5% de ceux qui ont été recensés au terme d'une longue quête, notamment dans les

archives cadastrales et les minutes de notaires. Sont indiquées, quand faire se peut, les dates de première et dernière mentions, quelques-unes des graphies rencontrées, **l'origine ou l'étymologie des lieux-dits concernés.** Viennent ensuite les événements qui s'y sont déroulés, une occasion d'évoquer des personnages, de restituer des tranches de vie, de souligner aussi la dureté des conditions d'existence autrefois, chacun des faits avancés s'appuyant sur un document d'archives.

En annexe, figure une **liste des hameaux les plus souvent cités** (Caudeval est le n°1) et des toponymes qui viennent spontanément à l'esprit des Frontonnais d'aujourd'hui (Caillol et Rastel en tête) ainsi qu'un florilège de sobriquets et d'insultes échangées à l'occasion !

Fronton en fleurs

La ville de Fronton renouvelle son parc de fleurs. Les agents du Service Technique se sont affairés ces dernières semaines à la réalisation et l'implantation des différentes zones fleuries sur la commune.

Pour accompagner les techniciens, les élus en charge du projet et du développement durable se sont adjoint les **services de l'entreprise CitéFlor et de l'association Arbres et Paysages d'Autan.** Les vieux pots en ciment qui ornaient depuis des dizaines d'années le centre-ville et rendaient les trottoirs impraticables aux personnes à mobilité réduite et poussettes ont été enlevés.

Un embellissement à grande échelle a été pensé puisqu'il sera étalé sur plusieurs années, afin de gérer le budget municipal et d'éviter les dépenses trop coûteuses. Il a pour **mission principale le développement durable** : ainsi, les nouveaux pots sont écologiques avec un faible apport en eau et une maîtrise des implantations. Des jachères fleuries sont semées dans les pots sur le parvis de l'église, les triangles de terre-plein aux « Marronniers » et sur l'embranchement



de la route de Castelnau et de Toulouse, sur le rond-point de la Vendangeuse, et dans la rue du 8-Mai.

Mise en place également de **citymurs fleuris.** Il s'agit d'un concept modulaire de jardinières permettant l'implantation verticale de plantes afin de créer des garde-corps, des murets et des murs végétalisés. Facile à mettre en place, à déplacer et à entretenir, ils sont munis d'une armature métallique grillagée en acier galvanisé à chaud et fixées à un socle étanche en aluminium. Planté de vivaces, il dure plusieurs années. Il demande une faible consommation d'eau grâce à son géotextile recyclé sur toute la surface verticale, à sa grande réserve d'eau et à son fort volume de substrat pourvu de rétenteur d'eau.

Une communication au cœur de la ville !

Un **panneau d'affichage lumineux double-face** va être mis en place, par l'entreprise Signaux Girod, à l'entrée de la Rue de la République, cet été.

Vous pourrez y retrouver toutes les dernières actualités de la municipalité ainsi que des alertes météo.



Nouvelle démission sur la liste FEpD

Changement au sein du Conseil Municipal. Madame Isabelle Barroso siégera désormais au Conseil Municipal en remplacement de Monsieur Pieralli et Monsieur Michel Doisneau devient délégué communautaire.

Vie économique

L'OMPCA, en soutien au commerce et à l'artisanat

Dans le cadre des politiques en faveur des territoires, une **Opérations de modernisation des petits commerces et de l'artisanat** (OMPCA) est engagée depuis 2010 à Fronton. L'OMPCA a pour objectif de renforcer l'attractivité et l'animation d'un territoire par la modernisation des activités commerciales et artisanales.

A ce jour, **19 artisans/commerçants ont bénéficiés d'aides directes pour l'amélioration des points de vente (accueil des clients, accessibilité)**, ce qui représente une enveloppe totale de 250 000 euros de travaux, les aides allant de 1 200 à 7 200 €.

C'est un réel coup de pouce à l'économie locale. Chaque demande a fait l'objet d'un diagnostic de la part de la CMA ou de la CCI selon le type d'activité. La réalisation d'un diagnostic a permis de maximiser l'aide accordée. Les frontonnais peuvent déjà se rendre compte des efforts faits par les commerçants et artisans avec notamment l'**amélioration de l'accessibilité**.

Par ailleurs, la **signalétique des commerces a été améliorée**, elle indique aujourd'hui les espaces de stationnement et des pôles commerciaux. Elle sera complétée par un RIS (Relais Informations Services) situé à la zone de la Dourdenne dans l'été, agrémenté d'un lieu de stationnement à côté de celui-ci.

Enfin, **un groupe de travail a été mis en place depuis plusieurs mois sur le marché de plein vent**. Après la réalisation d'une étude, les marchands ambulants et les sédentaires accompagnés d'élus et de membres de l'association des commerçants se sont réunis pour trouver ensemble des solutions pour améliorer l'accueil du public, réorganiser l'espace et donner un nouveau souffle à notre marché. **Le marché est un point fort de l'attractivité de Fronton, il faut le préserver et l'améliorer**. L'étude CERCIA montre que Fronton a la chance d'avoir un marché de qualité qui attire le chaland alors que la



tendance nationale pointe une baisse de fréquentation des marchés. Cet attrait pour le marché de Fronton doit être préservé et cette préservation passe par des aménagements qui visent essentiellement à maintenir un équilibre des espaces en fonction de la saisonnalité. En regroupant légèrement les abonnés qui viennent à l'année au plus près de la halle on évite en basse saison, les « trous » laissés par les commerçants qui ne viennent qu'en été et on permet au marché de conserver son attrait et sa dynamique pour les clients. C'est dans ce même esprit que les vendeurs de plants, qui ne viennent que quelques mois par an, seront regroupés près de la mairie. **Ces petits changements sont le fruit d'un travail mené avec les commerçants abonnés qui ont à cœur que le marché de Fronton reste un des plus beaux marchés du nord toulousain**. C'est leur connaissance et leur expérience qu'ils ont bien voulu apporter pour que vive le marché de Fronton avec son ambiance, ses couleurs, ses odeurs, ...



ZOOM SUR...

Dans le cadre de son développement économique, **la ZAD Dourdenne a été agrandie de 10 lots qui sont mis en vente**. A ce jour, 4 lots sont disponibles, le mètre carré étant à 19 euros :

Lot A : superficie de 2 500 m²

Lot B : superficie de 2 500 m²

Lot E : superficie de 3 000 m²

Lot 5 : superficie de 1 800 m²

Renseignements complémentaires auprès de Monsieur Fabrice Marelo, conseiller municipal délégué, en charge des affaires économiques et de l'OMPCA (Opération de Modernisation du Pôle Commercial et Artisanal)

Mail : fabrice.marelo@mairie-fronton.fr

Nouveaux à Fronton

Shadog : toiletteur



Nouvelle propriétaire : Mme Christine VEYSSIERE - 8 Esplanade de Marcorelle - **05.62.79.20.91**

Horaires : mardi au vendredi de 9h30-12h30 et de 14h00 à 18h00.
Possibilités de rdv le lundi après-midi et le samedi matin.

Pressing Clean Press



Propriétaire : Benjamin DAUBAN - Galerie Commerciale 800 rte Toulouse - **05.61.37.07.44**

Horaires : Du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 15h à 19h
Samedi de 9h à 13h

OK Pizza



9 Avenue Adrien Escudier - **05.61.70.36.08**

Horaires : Ouvert 7jrs/7 de 18h à 22h

Développement durable

Plantez des haies champêtres dans vos jardins !

On prépare ses prochaines plantations

Vous souhaitez aménager votre jardin de manière écologique ... plantez des haies champêtres sur votre terrain avec des arbres ou des arbustes de pays ! Depuis 20 ans, l'association **Arbres et Paysages d'Autan** mène des actions en faveur de l'arbre et des paysages. Grâce à son programme de plantation, elle accompagne les particuliers, les professionnels et les communes du département dans leur projet de plantation et d'aménagement.

En 2015, la commune de Fronton a choisi d'adhérer à Arbres et Paysages d'Autan et va elle aussi faire appel à ses conseils pour réaliser dès l'hiver prochain certains aménagements et des plantations locales sur les espaces publics. Comme la mairie, vous pouvez faire appel à l'association pour qu'elle vous aide à élaborer votre projet de plantation. Grâce au soutien du Conseil Régional, elle vous propose une aide technique et financière pour la plantation **de haies champêtres, de bosquets et d'arbres de pays**. Les membres de l'association vous aident à choisir les arbres et arbustes champêtres adaptés à vos besoins et à votre terrain. Ils réalisent ensuite une commande et vous mettent à disposition du **paillage biodégradable**. Un suivi des plantations est réalisé sur deux années.



Voici déjà quelques premiers conseils :

Des arbres et arbustes de pays : Cornouillers sanguins, Viornes lantanes, Troène des bois, Prunelliers, Érables champêtres... autant d'essences de pays qui s'adaptent parfaitement à nos sols et qui formeront rapidement une haie naturelle. Rustiques, adaptées au sol et au climat, peu gourmandes en eau, les essences

locales demandent très peu d'entretien. Elles vous permettent d'aménager votre terrain en vous intégrant au paysage local et favorisent la biodiversité dans votre jardin.



Des jeunes plants : Pour une bonne reprise et une croissance rapide, plantez des arbres et arbustes jeunes. Un plant de 1 an a un système racinaire intact qui lui permet de « démarrer » dès le premier printemps. De plus, les jeunes plants s'adaptent plus facilement à leurs nouvelles conditions de sol, surtout sur des terrains difficiles.

Un travail du sol en profondeur : Faites de grands trous (40x40x40 cm), en prenant soin de garder la terre de surface... en surface ! Vous pouvez aussi creuser une tranchée profonde et la reboucher en attendant le moment de la plantation. Vous n'aurez plus ensuite qu'à faire les petits trous nécessaires à la plantation.

Des plantations en hiver : La plantation doit être réalisée dès que les arbres sont au repos, c'est à dire de fin novembre à début mars. Pas question de planter tant qu'un arbre ou un arbuste caduque a encore ses feuilles !

Un paillage biodégradable : le paillage biodégradable et les copeaux de bois en particuliers permettent de garder l'humidité au pied des plants, limite la pousse de l'herbe les premières années et enrichissent le sol en se dégradant.

L'association organise des réunions d'informations sur les arbres de pays et les techniques de plantation, si vous souhaitez participer aux réunions ou vous inscrire au programme de plantation, contactez l'association. Arbres et Paysages d'Autan c'est aussi des journées de formation sur les arbres fruitiers, des balades botaniques et des animations dans les écoles.

Découvrez toutes leurs actions sur le site internet de l'association : www.arbresetpaysagesdautan.fr

Arbres et Paysages d'Autan

20 route de Ticaille - 31450 Ayguesvives

Tél : 05 34 66 42 13

Mail : apa31@free.fr

Développement durable

Fronton et Greenburo, une association qui cartonne !

La collecte des déchets est une obligation légale. De ce fait l'abandon, le brûlage et la mise en décharge de déchets autre que les déchets ultimes est interdit. La Mairie en tant que collectivité se doit de valoriser ses déchets d'emballages et doit procéder elle-même à la valorisation dans ses propres installations si agrément ou doit céder cette même valorisation par contrat à un intermédiaire.

C'est par ce constat, que la municipalité de Fronton a décidé de s'attribuer les services de **l'entreprise toulousaine Greenburo**.

Cette société coopérative (SCOP) propose une



prestation de tri sélectif particulièrement adaptée aux collectivités et permet à des personnes exclues du marché de l'emploi d'avoir un travail à temps plein. Elle met ainsi l'économie au service du social tout en étant une entreprise du secteur marchand à part entière. Les salariés, encadrés par des professionnels, peuvent acquérir de l'expérience, bénéficier d'une formation théorique et pratique afin de leur permettre

de retrouver un emploi. De façon globale, **Greenburo apporte les éléments permettant d'allier dans une démarche de développement durable les volets économiques, sociaux et environnementaux.**

Lors du démarrage, Greenburo s'engage en accompagnant lors des différentes étapes de l'opération en proposant des réunions d'information et de sensibilisation aux divers besoins. L'entreprise adaptera également tout au long du contrat qui la lie à la Mairie de Fronton les besoins, les fréquences, la nature et les contenants des collectes tout en précisant régulièrement la valorisation et les volumes collectés.

La mise en place du concept Greenburo sera dans un premier temps affilié uniquement à la Mairie et ce, dès le mois de juin, puis son action sera naturellement étendu à l'ensemble des services communaux.

La valorisation des **cartons, papiers, enveloppes** ou encore **journaux** seront pris en priorité ainsi que la collecte des **bouchons plastiques** pour l'association « Solidarité Bouchons » qui rachète la matière dans un but de recyclage. Récupération également du **marc de café**. Une intervention mensuelle sera mise en place en suivant un calendrier prévisionnel.

L'Eco-chèque logement Midi-Pyrénées

**Financez vos économies
d'énergie avec l'Eco-chèque
logement Midi-Pyrénées !**

De 1000 à 1 500 € d'aides sur le montant de vos travaux.

La Région a décidé lors de son Assemblée Plénière du 19 mai 2011 d'amplifier très largement **« l'éco-chèque logement »** et d'en faire l'unique dispositif régional de soutien aux particuliers en matière d'amélioration énergétique de leur logement. Cette décision s'inscrit dans le cadre plus global du Plan Régional « Midi-Pyrénées Energies 2011-2020 », qui affirme la **volonté de la Région d'agir pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique.**

Ainsi dans l'**objectif d'attribuer 3 300 éco-chèque par an**, la Région a modifié ses critères d'intervention :

- les plafonds de ressources des particuliers sont augmentés significativement,
- le montant des éco-chèques passe à 1000 € (bailleurs) ou 1500 € (propriétaires occupants),
- le dispositif est simplifié puisque sont désormais éligibles tous travaux permettant d'atteindre un gain énergétique d'au moins 25%.

Plus avantageux pour le particulier, il lui évite de faire l'avance de trésorerie, la valeur de l'éco-chèque venant en déduction du montant total (TTC) de la facture et la Région se chargeant de rembourser les professionnels affilié au dispositif.

EN SAVOIR + www.travaux-energie.midipyrenees.fr - 0 800 33 50 31

Le Plan Local de l'Urbanisme

Principales modifications en préparation avec la modification du PLU

Une modification du PLU est en cours pour prendre en compte les conséquences de la dernière loi « ALUR » (Loi Duflot) sur l'aménagement du territoire mais également afin de prendre en compte rapidement les résultats de notre étude sur le réseau de distribution d'eau potable.



Après cette modification, nous débuterons le travail plus long et plus complexe de la **révision de notre PLU afin de le mettre en conformité avec les règles du SCOT** (Schéma de Cohérence territoriale) du Nord Toulousain.

• LA NOTION DE COS EST SUPPRIMEE

Dans le PLU actuel, le coefficient d'occupation des sols est fixé par le règlement, il est, en moyenne de 0.30. **La loi ALUR a imposé la suppression du COS.**

• CREATION D'UNE NOTION D'EMPRISE AU SOL

Le PLU incite à la qualité environnementale du projet par les choix d'implantation, des choix d'emprise au sol des constructions.

L'emprise variera selon que le terrain est desservi par l'assainissement collectif ou obéit aux règles de l'assainissement individuel.

L'emprise au sol au sens de l'article R420-1 du code de l'urbanisme est la **projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus** ; toutefois, les ornements tels que les éléments de modénature et les marquises sont exclus, ainsi que les débords de toiture lorsqu'ils ne sont pas soutenus par des poteaux ou des encorbellements. Sont également à prendre en compte dans l'emprise au sol les bassins de piscine, les abris à voiture couverts par une toiture supportée par des poteaux ou des murs, un garage, un abri à jardin, un balcon ou une terrasse en étage en surplomb du RDC. **Le Coefficient d'Emprise au Sol indique le rapport de la surface occupée par la projection verticale du volume de la construction à la surface du terrain objet de la demande.**

• LES REGLES DE STATIONNEMENT

Le PLU vise à libérer l'espace public des véhicules en stationnement régulier en imposant le stationnement dans l'enceinte du projet. La règle actuelle pose le principe d'une place de stationnement pour 40 m² entamés. Dans la modification, cette règle très contraignante, devrait être assouplie.

• LES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Le PLU encourage le recours aux énergies renouvelables. La règle actuelle limite les panneaux photovoltaïques à 30% par pan de toit. La modification vise à l'augmentation de ce pourcentage pour une meilleure prise en compte du volet développement durable.



• ETUDE DE MODELISATION DU RESEAU D'EAU POTABLE

La commune a commandé au cabinet « NALDEO » une étude sur le réseau de distribution d'eau potable. En effet, l'objectif de production de logement doit être en cohérence avec la capacité du réseau d'eau potable à assurer une alimentation correcte des maisons existantes et futures. Ceci est aussi valable pour la défense incendie assurée à Fronton à partir de ce même réseau.

Le résultat de cette étude, montre l'incapacité du réseau à recevoir, dans certains quartiers, des constructions nouvelles ce qui oblige à fermer provisoirement certaines zones à l'urbanisation. Une réunion publique sur la modification n°2 du PLU sera prochainement organisée.

La révision du PLU qui débute à Fronton, en parallèle de la modification, permettra, au fur et à mesure des programmes de renforcement du réseau d'eau potable, de rouvrir certaines zones à la construction.



Pose de la 1^{ère} brique de l'école

Avec cette nouvelle école élémentaire, Fronton fait de l'éducation sa priorité.

Le **vendredi 26 juin** dernier, sous un soleil de plomb, Monsieur Hugo Cavagnac, Maire de Fronton, Monsieur le Directeur Académique Adjoint Franck Picaud qui, en l'absence de Monsieur le Préfet et de Monsieur le Secrétaire Général excusés, représentait l'Etat, Monsieur Michel Portes, suppléant de Madame Françoise Imbert, députée de la 5^{ème} circonscription de la Haute-Garonne et Monsieur Franck Raymond, inspecteur de circonscription ont **posé la 1^{ère} brique de la future école élémentaire de Fronton, avenue de Villaudric.**



le Maire, Monsieur le Directeur Académique Adjoint, Madame Carole Déjean, Monsieur Jean-François Collart, architecte, et Monsieur l'Inspecteur de circonscription, pendant le goûter organisé à la Maison des Vins et du Tourisme. Ces trois dessins seront utilisés pour la conception du carton d'invitation lors de l'inauguration de cette école.

La commune est en pleine mutation et évolution urbaine. Confrontée à une forte croissance démographique, **Fronton a quitté son statut de commune rurale pour devenir un pôle urbain important.**

Sous les conseils du **cabinet d'architectes Jean-François Collart**, la nouvelle école élémentaire apportera des fonctions de centralité sans nuire au caractère villageois de Fronton et créera une séquence urbaine importante qui fait le lien entre les nouveaux quartiers en cours de création et le centre de la ville. Le projet favorisera les liaisons douces et limitera la circulation automobile à proximité. Il traitera de façon fonctionnelle et sécurisée la dépose des enfants, que ce soit en bus ou en automobile, tout en limitant l'impact de ces voies sur la parcelle.

Ce projet, d'un montant de **3 299 379,85 euros HT de travaux**, plus 800 000 euros d'honoraires, représente la 1^{ère} tranche. Avec cette première tranche seront réalisées **8 classes et les parties communes dimensionnées pour recevoir à terme 13 classes (restauration, cour, ...).**

Un beau projet qui permettra aux enfants de faire leur rentrée dans une école neuve **dès septembre 2016.**

Ils étaient accompagnés des élus de la CCF, des enseignants et d'enfants des écoles maternelles de Balochan et de Garrigues ainsi que des enfants de l'école Jean de La Fontaine, des équipes de maîtrise d'œuvre, des entreprises choisies pour ce chantier, de quelques membres de la commune de Fronton et de présidents d'associations Frontonnaises. A cette occasion, **un concours dessin a été organisé ayant pour thème « Dessine-moi l'école de tes rêves ».** Un dessin par école a été choisi, par le jury composé de Monsieur

Les dessins choisis qui illustreront le carton d'invitation lors de l'inauguration de l'école sont ceux de :

- **Emmy**, école maternelle Balochan,
- **Amel**, école Jean de la Fontaine.
- **le dessin commun de tous les enfants**, le jury n'ayant pu se décider parmi tous les beaux dessins de l'école maternelle Garrigues.



« Je remercie chaleureusement les écoles maternelles de Balochan et de Garrigues ainsi que l'école Jean de la Fontaine pour leur belle participation, les élèves de CM2, Ugo Nowak, Marianne Foueillassar et Enzo Paban, pour la lecture d'un passage du texte de Victor Hugo, Du péril de l'ignorance ainsi que toutes les personnes présentes. C'était un vrai bon moment. »
Hugo Cavagnac, Maire de Fronton.

Le cinéma accueille un nouveau prestataire

Depuis le 1^{er} mai, le cinéma de Fronton a changé de gestionnaire. C'est dorénavant la société « Passion Cinémas » qui exploite le cinéma de la ville. Cette société est spécialisée dans l'exploitation de cinémas de proximité.

Ce changement de gestion se traduit par des **séances plus nombreuses** et par la **présence permanente sur les lieux de Monsieur Taillade** (ci-contre), nouveau directeur de la salle, qui sera chargé d'assurer la programmation, les projections et de faire vivre la salle au quotidien. Le cinéma est dorénavant **ouvert 6/7 jours en période scolaire** (attention le jour de fermeture est le jeudi) et **7/7 jours pendant les vacances scolaires**.

Au programme **chaque semaine un minimum de 5 films et de 15 séances** avec une diversité de genres et de versions (version française, version originale sous-titrée, 2D et 3D) qui doit permettre à chacun de trouver le film de son choix. Au menu également, **l'organisation régulière de débats et de rencontres autour d'un thème ou d'un réalisateur**.

Un **programme papier établi sur une durée de trois semaines** est disponible chez les commerçants, à la Mairie ainsi qu'à la médiathèque et ludothèque. Un site internet complet est en ligne à l'adresse suivante : www.cinefronton.com

Sur ce site vous pouvez trouver toute la programmation du cinéma ainsi que le détail des films proposés et les animations à venir. Un **répondeur téléphonique est à votre disposition au : 05 62 10 08 76**.

Aucune modification tarifaire n'a été effectuée en dehors d'un **nouveau système d'abonnement** par carte magnétique rechargeable. Toutes les cartes d'abonnement achetées au cours des douze derniers mois restent valables jusqu'à leur date d'expiration prévue.



Ciné Fronton

05 62 10 08 76

www.cinefronton.com

Changement d'horaires

Médiathèque (à partir du 1^{er} septembre)

Mardi	14h-18h
Mercredi	10h-12h30 - 14h-18h
Jeudi	10h-14h
Vendredi	15h-18h
Samedi	10h-18h

Ludothèque

Période scolaire

Mercredi	10h-12h30	14h-18h
Samedi	10h-12h30	14h-18h

Période vacances scolaires (en plus du mercredi et samedi)

Jeudi	10h-12h30
Vendredi	15h-18h

Retour sur le festival « Des Enfants et des Livres »



maternelle et des 18 classes de l'école élémentaire.

Des auteurs illustrateurs de littérature jeunesse, passionnés et inventifs, des artistes dont la sensibilité rejoint celle des enfants. Ils savent les transporter dans leur imaginaire et les faire rêver à travers de fabuleux univers : **Séverine Duchesne**, dessinatrice de métier, **Henri Meunier**, auteur illustrateur, **Florence Thinard**, journaliste pour la presse écrite, **Pauline Alphen**, journaliste, **Ghislaine Roman**, institutrice et auteur de romans pour enfants.

Parents et enfants sont venus nombreux assister aux deux spectacles proposés : des petites scènes présentées par les enfants de l'école de théâtre de l'**AFTAC, association Frontonnaise de théâtre, art et comédie**, et dans le cadre de l'heure du conte, un **conte musical africain** : le père, le fils et son âne présenté par la Compagnie Artfolie.

Pour sa **6^{ème} édition**, organisée par la médiathèque, **cinq auteurs se sont déplacés sur Fronton** pour rencontrer dans les écoles, les élèves des 8 classes de

Deux expositions ont été prêtées par la Médiathèque départementale : un abécédaire d'animaux exotiques en images et l'exposition : Emile, l'intarissable crocodile. La librairie de la Renaissance a proposé un large choix d'albums, de romans BD, de documentaires pour enfants et ados. **Bravo à Marie-Paule Viguier et l'association Déco loisirs de Fronton** pour la décoration de la salle, **et à Martine Cazorla** pour ses lectures.

Grâce au travail et à l'enthousiasme de l'équipe de la médiathèque et à l'aide précieuse de nos sponsors : Intermarché, le Crédit Mutuel, la Banque Populaire, la Société Allianz, Mr Lemasson d'Optik Look et Mr Aubé d'Optique Fronton, ce festival a rencontré une fois de plus un vif succès.



Vive la lecture !

Printemps Espagnol rencontre un fort succès !

La Médiathèque de Fronton en partenariat avec des associations frontonnaises : le Club Photo, la Comunitat Valenciana, Couleurs danses y Flamenco, le Comité de Jumelage, l'Ecole de Musique et l'Orchestre d'Harmonie du Frontonnais, Vivre à propos, l'ACAPLA (association des commerçants) ont organisé un Printemps espagnol pour **mettre à l'honneur nos amis espagnols installés dans le Frontonnais et l'Espagne d'hier et d'aujourd'hui**.

Plusieurs témoignages des différentes vagues d'immigration, qu'elles soient politiques, après la guerre d'Espagne, économiques ou culturelles ont été recueillis, des photos et des textes qui ont permis au Club photo, à la Comunitat Valenciana et à la médiathèque de réaliser une **exposition « Mémoires d'Espagne »** sur des banderoles présentées au public rue de la République lors d'un vernissage festif, animé par les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie. Exposition que les frontonnais ont pu voir tout le mois à la médiathèque.

Plusieurs commerçants ont décoré leurs vitrines aux couleurs de l'Espagne et présenté une exposition des photos du concours lancé par le Club Photo : « Votre regard sur l'Espagne d'aujourd'hui ».

La Maison des Vins et du Tourisme a exposé les **peintures et sculptures de trois artistes catalans et des photos de Enrique Tapia sur « L'exil des Républicains espagnols »**.

Le point d'orgue de cette manifestation a été la **journée du 9 mai** à l'Espace Gérard Philippe : **plus de 200 personnes** ont dégusté la paella confectionnée par la Comunitat Valenciana et ont pu apprécier le talent des danseurs de l'association Couleurs Danses y Flamenco. En soirée, après un spectacle donné par la formation de l'école de musique, Los Pianinos, deux grands artistes de Midi-Pyrénées, **Equidad Barès et Serge Lopez ont magistralement interprété des chansons espagnoles !** Enfin, la nouvelle équipe de **Passion Cinéma a proposé 3 films espagnols** : Hermosa Juventud, de Jaime Rosales, Vers Madrid de Sylvain Georges et 10 000km de Carlos Marques Marcet.



Bravo à l'équipe de la médiathèque et aux associations qui ont fait de ce Printemps espagnol une fête très réussie !

Vie culturelle

Les Buissonnières, 5^{ème} édition

Préambule de Fronton, Saveurs et Senteurs

Pour cette 5^{ème} édition les Buissonnières s'installent au Château La Colombière (Villaudric) et sur la commune de Fabas afin de vous **faire découvrir ou redécouvrir le vignoble aux travers de ses terroirs, ses paysages et ses personnalités !**

Les viticulteurs locaux, réunis pour l'occasion, vous invitent à découvrir les vins de l'AOC Fronton.

Laissez-vous aller à un petit voyage où se mêlent découverte, convivialité et produits du terroir. Un moment comme on les aime, à partager en famille ou entre amis.

Jeudi 23 juillet à partir de 19h au château La Colombière à Villaudric.

Jeudi 6 août à partir de 19h à Fabas Place Pierre Tajan (Mairie).



Renseignements auprès de l'Office du Tourisme :

05.61.74.80.69

Fronton, Saveurs et Senteurs

Cette année, la fête des vins de Fronton aura lieu les 21, 22 et 23 août 2015



A l'occasion de sa **27^{ème} édition** et avec plus de 25000 personnes rassemblées chaque année, le festival Fronton, Saveurs et Senteurs vous invite cette année encore à découvrir ou redécouvrir les vins et produits de notre territoire, avec une cinquantaine de producteurs rassemblés, du vigneron au restaurateur en passant par l'artisan.

leur histoire. Qui sait, peut être serez vous tentés de rapporter quelques bouteilles pour les faire découvrir à votre tour ?

De plus, et que vous soyez plutôt casse croute sur le pouce ou grande tablée de copains, l'ensemble des restaurateurs, terrasses et foodtrucks présents sur place vous permettent de goûter aux produits frais du terroir comme il vous plait !

Les animations

Ces 3 jours de célébration autour des vins de Fronton sont rythmés par des groupes et orchestres déambulatoires, qui insufflent une **ambiance de fête et de convivialité**. Salsa, Jazz manouche, Musiques cubaines, il y en aura pour tous les goûts !

Pour les plus curieux et les plus passionnés, une **série d'ateliers ludiques et pédagogiques autour du vin** sont proposés sur inscription dans un lieu plus paisible, à deux pas des allées de Fronton : dégustations, associations mets/vins, cours d'oenologie, etc...

Pour tous

Enfin, les plus petits ne sont pas oubliés ! Plus qu'un simple espace de jeux, c'est un véritable **parcours d'activités autour de la vigne** qui leur est proposé, non seulement pour s'amuser mais aussi pour forger dès à présent leurs petites papilles et narines de connaisseurs...

Du 21 au 23 août 2015, sillonnez les allées de Fronton et laissez vous transporter par l'esprit de fête et de convivialité si chers à notre terroir. C'est aussi l'occasion de **découvrir le cépage Négrette, original et unique au monde, qui fait toute la spécificité de nos vins !**

Du rouge au rosé, chacun saura trouver ici son bonheur et profiter de ces 3 jours de fêtes sous le signe du terroir, de la qualité et de la convivialité.

Les stands

Le festival Fronton, Saveurs & Senteurs accueille chaque année **plus de 50 exposants**, qui ensemble vous permettent de passer un moment unique et savoureux. **Plus de 40 vignerons de l'AOP Fronton** sont réunis pour vous faire déguster leurs meilleurs crus et vous raconter

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site :
<http://www.fronton-saveurs-senteurs.fr/>

Renseignements auprès de la **Maison des Vins :**
05.61.82.46.33

Portrait de Maurice Garrabet et Michel Paban



Maurice Garrabet, vous êtes 4^{ème} maire adjoint, depuis quand êtes-vous élu et quelles fonctions exercez-vous ?

Il s'agit de mon 2^{ème} mandat. En 2004, j'étais adjoint en charge des Travaux dans l'équipe de Marie-Hélène Champagnac. Depuis l'élection d'Hugo Cavagnac en mars 2014, je suis adjoint **en charge de la mise en valeur du patrimoine, de l'organisation des**

services techniques et de la gestion des manifestations de la vie locale (surtout accès sur le sport).

En quoi consiste la mise en valeur du patrimoine ?

Après avoir fait un état des lieux du patrimoine Frontonnais, nous veillons au **respect du bâti actuel** et nous nous chargeons de **le maintenir en état et de l'améliorer en matière d'accessibilité.**

Lors du précédent mandat, un diagnostic, effectué par le cabinet VERITAS, avait été mené pour déterminer et cibler les besoins d'amélioration du patrimoine en matière d'accessibilité.

La ville de Fronton est propriétaire d'un patrimoine important, elle doit donc le rendre accessible à tous. Toute personne en situation de handicap doit pouvoir circuler, utiliser les équipements, se repérer et communiquer.

La loi du 11 février 2005 sur le handicap, les nécessaires mise aux normes de sécurité, d'accessibilité des établissements recevant du public ou d'efficacité énergétique des bâtiments communaux, **a lourdement impacté notre budget.**

D'ici fin septembre 2015, la commune doit établir l'AdAP, l'Agenda d'Accessibilité Programmée, qui présente l'analyse des actions nécessaires pour répondre aux exigences de l'accès à tout par tous, qui programme les travaux dans un calendrier avec le financement correspondant. **Depuis quelques années, la commune consacre un budget annuel à l'accessibilité** : mise aux normes des largueurs des portes à l'école maternelle Garrigues, création de rampes d'accès mais aussi création de deux sanitaires publics accessibles aux personnes à mobilité réduite, etc.

Qu'en est-il de l'organisation des services techniques ?

Dans le cadre des transferts de compétences à la CCF, **la commune de Fronton a réorganisé les services techniques** avec un effectif limité d'agents polyvalents. Leur rayon d'action s'exerce dans les bâtiments communaux, les équipements sportifs et de loisirs, l'embellissement de notre ville avec le souci de gagner en performance. Cela passe par l'entretien des bâtiments, le fleurissement de la ville, l'entretien des équipements

sportifs, du cimetière, l'entretien de la Gendarmerie et du Trésor Public ... mais il apporte également un soutien logistique aux associations locales.

Avec la baisse importante de dotations de l'Etat, il faut comprendre que notre capacité d'entretien est particulièrement pénalisée.

Michel Paban, vous êtes un nouvel élu, conseiller municipal délégué, quelles sont vos fonctions et comment avez-vous appréhendé cette première année de mandat ?



Le premier mot qui me vient est «Intense». Je suis **en charge de la vie associative sportive et de loisirs** et nous n'avons pas moins de 72 associations Frontonnaises.

Actuellement, sur quoi travaillez-vous ?

Le premier objectif de ce mandat a été de **travailler sur un accompagnement des associations dans leur quotidien.**

Depuis plusieurs années, les subventions étaient reconduites systématiquement. **Cette année, en raison de la baisse des dotations de l'Etat mais émanant aussi d'une initiative nationale, nous voulons attribuer les subventions de façon équilibré et juste aux associations.**

Mais cet accompagnement n'est pas simplement financier, il se traduit chaque jour dans la mise à disposition de locaux, d'espaces sportifs, ou l'aide matérielle à l'organisation des manifestations.

C'est pour cela que la commune a envoyé un courrier à toutes les associations pour connaître leur historique, leur activité et surtout leurs besoins réels. Nous étudions actuellement leurs retours afin de rédiger un nouveau règlement commun pour la fin de l'année afin d'être plus efficace pour décider du budget pour l'année 2016. A savoir que chaque association peut bénéficier de subventions si elle en fait la demande. La demande doit être faite chaque année, elle n'est pas reconductible d'une année sur l'autre.

Y a-t-il un événement particulier à venir ?

Le rendez-vous incontournable de la rentrée, **le Forum des Associations aura lieu le samedi 11 septembre prochain à la Halle des sports.**

Chaque association disposera d'un stand pour se présenter. Plusieurs démonstrations seront au programme de la journée, il y en aura pour tous. Ce forum est une véritable fête des associations qui permettra d'apprécier tout le dynamisme de la vie associative locale.

Vie associative

Les 1^{ères} Olympiades Frontonnaises

Projet d'animation organisé par la municipalité et les associations Frontonnaises, les 1^{ères} Olympiades Frontonnaises auront lieu les 28 et 29 août 2015.



Basées sur le principe des célèbres jeux d'Interville, ces Olympiades se veulent avant tout **fédératrices, conviviales et festives**.

14 quartiers de Fronton vont se rencontrer au terme de **10 épreuves sportives, culturelles et de loisirs** ainsi que d'un **fil rouge**, représenté par un Don du Sang, qui viendra compléter les épreuves. Il permettra de récolter un **bonus** pour son

quartier.

Toute la population de Fronton peut y participer, enfants, adultes, jeunes ou plus âgés, seul ou en famille, on se retrouvera tous dans ces festivités.

Ce projet a été construit pour permettre de **créer du lien entre les personnes, de faire connaissances entre habitants d'un même quartier et puis entre quartiers**.

Les épreuves seront animées par les associations engagées dans ce projet.

épreuves. Il permettra de récolter un **bonus** pour son

Les organisateurs de ces jeux



La Commission (à gauche), initiatrice de cet événement, composée de Philippe Roussel, Francis Landolt, Guy Déjean, Nathalie Chiapello, Nathalie Perrin et Christian Mouyen, et plus largement (à droite), aidés par d'autres élus, des membres d'associations ainsi que des volontaires, vous présentent les épreuves que vous aurez à relever en équipes lors de ces 2 journées.



1. Vélo + marche à pied + athlétisme + swin golf

(relai entre les différentes épreuves + épreuve de lancer au golf)

2. Rugby flag

(tournoi de rugby sans contact)

3. Harmonie + Comunitat Valenciana

(quizz musical)

4. Bébés mode d'emploi + Motricité + Médiathèque

(jeux pour enfants)

5. Archers + Action Cambodge

(jeux d'adresse + culture générale sur le Cambodge)

6. Tennis club

(épreuves d'adresse)

7. Agility

(parcours d'adresse pour chiens)

8. Pétanque + Foyer rural

(concours de pétanque + jeux de société, cartes)

9. Football club

(épreuves de tirs au but)

10. Handisport

(épreuves d'adresse avec un handicap)

A l'occasion de cet événement, les organisateurs ont souhaité promouvoir le **Don du Sang**.

Il n'existe pas de produit capable de substituer complètement le sang humain. Le don du sang est donc indispensable pour sauver une vie.

Donner son sang est un acte généreux, solidaire et responsable qui permet chaque année de soigner 500 000 malades.

Le **21 juillet**, un don du sang est organisé par l'Amicale du Don du Sang bénévole à l'Espace Gérard Philippe de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

Des points bonus seront attribués aux équipes qui auront fait le plus de dons.

 Retrouvez toutes les informations sur la page Facebook **Olympiades Frontonnaises**

Vie intergénérationnelle

Portrait de Carole Déjean



Carole Heng, vous êtes nouvelle élue, 3ème adjoint au maire en charge de l'enfance-jeunesse et de l'action sociale, comment avez-vous abordé cette première année de mandat?

Parfaitement, ayant déjà cette fonction aux côtés de Marie-Hélène Champagnac, je n'ai pas eu de temps d'adaptation, tout s'est fait dans la continuité des années précédentes.

Cette première année de mandat signe surtout le **permis de construire du groupe scolaire élémentaire**, grand projet phare de ce mandat dans lequel j'ai la chance de m'investir.

Pouvez-vous nous parler des dernières actualités ?

Nous préparons l'été pour l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) avec de **nouveaux stages sportifs** début juillet sur le thème des sports

nautiques (8/13 ans, des mini camps et bivouacs autour de Fronton. **De nombreuses sorties à la journée sont programmées également.**

Le CAJ prévoit pour le mois de juillet, 3 séjours à thème.

Aujourd'hui toutes les communes œuvrent à **la réalisation de leur PEdT (Projet Educatif de Territoire)**, lourde tâche que nous avons mise en place en janvier 2014. L'intérêt dans les années à venir est de **le faire vivre à travers les différents axes éducatifs que nous nous sommes fixés.**

Nous impliquons, autant que possible, le tissu associatif frontonnais, les parents d'élèves qui jouent parfaitement le jeu par leur soutien sur de nombreux temps.

Remerciements aux équipes d'animation du Service Enfance - Jeunesse :

« La journée était belle et la soirée très sympathique !!! Merci à tous pour votre participation active au Festi'day, pour la qualité du service et pour votre bonne humeur ! »

Hugo Cavagnac, Maire de Fronton

Les compétences du Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

Lieu d'écoute et de conseils, il apporte une aide sociale aux personnes en difficulté et un soutien pour faciliter les démarches quotidiennes :

- Logement (aide à la constitution de dossiers),
- Aide-ménagère,
- Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA),
- Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH),
- Couverture Maladie Universelle (CMU)
- Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)
- Aide à l'acquisition d'une mutuelle
- Vacances pour les séniors
- Repas annuel des séniors
- Aide à la Téléassistance

Le CCAS assure la gestion des services sociaux qui, après la création de la Communauté de Communes du Frontonnais, sont restés de compétence de la commune: l'aide sociale, l'ALAE, l'accueil de loisirs, les vacances seniors, etc...



Contact :

Cyril Favot, responsable CCAS

Tél : **05.62.79.92.14**

Rappel :

La **Communauté de Communes du Frontonnais**, créée au 1^{er} janvier 2013 exerce la compétence «création et gestion d'un service d'aide à la personne».

Elle a donc la charge des services suivants, autrefois gérés par le CCAS de Fronton :

- Portage des repas
- Le transport «à la demande» (navette)
- Ateliers mémoire, équilibre et français.

Vie intergénérationnelle

Complémentaire
santé

Complémentaire santé négociée : point à date

En novembre 2014, nous vous invitons à remplir un questionnaire concernant la possibilité que la municipalité mette en place une complémentaire négociée pour tous les Frontonnais et ce, afin de gagner en pouvoir d'achat et veiller à ce que chacun puisse accéder aux soins : tel est l'enjeu d'une complémentaire solidaire négociée par la commune.

Le CCAS a étudié les réponses de ce questionnaire et est actuellement en train d'élaborer un cahier des charges pour consultation auprès de divers organismes afin d'analyser vos retours pour répondre au mieux à vos besoins.

La commune de Fronton n'engagera aucun budget avec l'organisme qui sera retenu. Elle ne participera pas non plus au financement des contrats des adhérents.

Elle sera uniquement en charge **de fédérer et de négocier auprès des mutuelles**. Chaque personne intéressée contractualisera librement et directement avec l'organisme retenu. Les offres seront adaptées aux besoins de chacun (personnes âgées, enfants, familles etc...)

N'hésitez pas à contacter le service du C.C.A.S. de Fronton pour plus d'informations dès la rentrée de septembre.

L'Aide à la Complémentaire Santé : Le séjour des Séniors

L'ACS est réservée aux personnes dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond d'attribution de la CMU-C.

Elle vous donne droit durant un an, à une aide financière pour payer la complémentaire santé de votre choix (contrat en cours ou contrat nouvellement choisi). Une complémentaire santé facilite votre accès aux soins en prenant en charge la part complémentaire de vos dépenses de santé.

Concrètement, cette aide vous permet de réduire, et dans certains cas de prendre en charge totalement, le montant de votre cotisation annuelle.

Lors de vos visites chez le médecin, l'ACS vous permet également de bénéficier d'une dispense d'avance des frais pour la part des dépenses prises en charge par l'assurance maladie (également appelée la part obligatoire), à condition de respecter le parcours de soins coordonnés.

De plus, vous bénéficiez des tarifs médicaux sans dépassement d'honoraires dans le cadre d'un parcours de soins coordonnés, quel que soit le médecin, même s'il pratique des honoraires libres (professionnels en « secteur 2 »), sauf en cas d'exigences particulières de votre part (visite en dehors des heures habituelles de consultation, visite à domicile non justifiée...)

N'hésitez pas à faire une demande d'ACS, soit sur le site internet <http://www.cmu.fr/acs.php> ou soit sur rdv avec Cyril Favot, responsable du CCAS, qui peut vous aider dans vos démarches.

Le séjour Séniors (ANCV) 2015 aura lieu à Sainte Maxime du 4 au 11 octobre 2015. Vous serez 46 personnes à partir.



Programme prévisionnel ensoleillé :

Jour 1 : Arrivée à Sainte-Maxime

Jour 2 : Visites : la Croix Valmer, la corniche des Maures, Le Lavandou

Jour 3 : Saint-Tropez en bateau - Après-midi libre à Sainte-Maxime

Jour 4 : Marché des brocanteurs - Après-midi, visites : Fréjus, en passant par les Issambres, Saint-Aygulf et Saint-Raphaël

Jour 5 : Visite de Nice, capitale de la côte d'Azur et de Biot, capitale du verre et centre artisanal

Jour 6 : Marché de Sainte-Maxime - Shopping - Après-midi, découverte des traditions et Coutumes Provençales avec dégustations

Jour 7 : Découverte des Essences naturelles et des Fleurs de la Méditerranée - Après-midi, visite et balade à Port Grimaud

Jour 8 : Retour à Fronton.

Interview de Michel Nuevo, responsable du service Urbanisme à la Communauté de Communes du Frontonnais



L'urbanisme regroupe différentes missions organisées autour de deux axes majeurs que sont **la gestion des droits du sol** (cadastre, Plan Local d'Urbanisme et règlements d'urbanismes associés..) et **l'aménagement du territoire et sa programmation**. L'aménagement du territoire est un des enjeux majeur des collectivités pour ce 21ème siècle.

Depuis que l'Etat a décentralisé ses compétences aux communes en 1982, il s'est organisé autour :

- **d'outils de planification et de réglementation** (POS, carte communale, PLU et plus récemment SCOT, et PLUI), qui permettent de mettre en œuvre des stratégies et des prospectives à l'échelle d'un territoire
- **d'outils opérationnels liés au droit du sol qui permettent de s'assurer du respect de la réglementation**.

Pendant longtemps l'urbanisme avec les Plans d'Occupation des Sols et autres documents a consisté à penser l'urbanisme en fonction des limites du territoire communal et non en raison, essentiellement, de leur situation géographique. Aujourd'hui, l'évolution de la réflexion traduite dans les différentes lois, impose de **penser les documents d'urbanisme avec des notions de densification, d'environnement, d'équilibre de territoire, des réseaux de transports et d'alimentation en eau potable et électrique**.

En terme d'opérationnel, face au désengagement de l'Etat, les communes de l'ancien canton de Fronton, dès 2008, s'étaient organisées pour créer un service d'instruction des autorisations du droit du sol. Ce service, aujourd'hui communautaire, est dirigé par Michel Nuevo que nous avons rencontré.

Après plusieurs années passées au service Urbanisme de la Communauté de Communes du Frontonnais en tant que responsable, Michel Nuevo prendra sa retraite début septembre. Nous avons souhaité connaître son avis sur les conséquences de la loi ALUR ainsi que l'avenir d'un possible PLUI.

Quels vont être les changements importants que la loi ALUR va apporter en matière d'urbanisme ?

Le volet urbanisme de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (loi ALUR) provoque des changements importants : la loi consacre pas moins de 51 articles au droit de l'urbanisme avec pour **objectif de faciliter et d'accroître l'effort de construction de logements, tout en freinant l'artificialisation des sols et en luttant contre l'étalement urbain**.

Ces dernières années, il y a eu de nombreuses constructions de lotissements s'étalant de plus en plus loin des grandes métropoles sans se préoccuper des transports en commun

disponibles ou encore à l'augmentation du nombre d'enfants dans les écoles... La loi ALUR revient sur cet étalement. Seules des communes qui combinent plusieurs atouts : une gare SNCF, des transports collectifs en site propre (TCSP), un axe routier important et un pôle économique en développement, permettant aux nouvelles populations l'accessibilité aux transports en commun seront favorisées en termes de construction.

Il aurait fallu que la loi ALUR tende vers une densification des centres des grandes et moyennes villes et permettent à celles où l'urbanisation s'est orientée vers un habitat pavillonnaire de conserver cette identité. En effet, la **suppression des COS et la suppression de la superficie minimale à 2000m2 ont un intérêt pour les grandes villes mais peu pour les communes rurales**, voire un inconvénient pour celles-ci puisqu'on observe un fort taux d'urbanisation causé par la division irrationnelle, en terme d'aménagement, des lots en vente. Cette stratégie peut également engendrer des problèmes de saturation des réseaux en eau potable et électriques, d'assainissement des fossés par des effluents plus ou moins traités, etc. En effet, les filières traditionnelles de l'Assainissement Non Collectif ont besoin d'une superficie minimale pour être efficaces.

Qu'en est-il de la mise en place d'un PLUI à la CCF comme le prévoit la loi ?

Pour faciliter l'élaboration d'un PLU Intercommunal, la loi ALUR instaure **une mutualisation des moyens techniques et financiers pour doter les territoires de documents de planification plus solides** que s'ils étaient menés isolément. Sur le fond, **le PLUI vise à mieux adapter l'organisation de l'espace aux réalités d'élargissement des bassins de vie** et ainsi, à faire mieux coïncider les échelles de l'aménagement et de régulation des politiques publiques souvent communautaires. Des garanties sont apportées dans la procédure pour que les intérêts communaux puissent être considérés. Il s'agit d'une démarche de projet : réfléchir et décider ensemble sur des choix de développement partagés. C'est aussi une adaptation à la complexification des enjeux : assurer une meilleure intégration des territoires entre eux pour tendre vers un développement plus équilibré et une meilleure vision d'ensemble de l'aménagement à l'échelle de l'EPCI.

Depuis plusieurs années, à l'initiative du service urbanisme de la Communauté de Communes du Frontonnais, **les maires des communes membres travaillent de concert, par étapes pour initier cette mutualisation à une échelle supra communale** en travaillant sur l'harmonisation des règles d'urbanisation. Ils ont déjà harmonisé la plupart des règlements en travaillant article par article.

De cette réflexion et de ces travaux communs pourrait naître, dans un second temps, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Passage au tri sélectif et points de regroupement

Lancement des enquêtes et de la livraison des nouveaux conteneurs jaunes et grenat.

Dans le cadre de l'optimisation du tri et de l'harmonisation des modes de collecte sur le territoire de la CCF, CORETE, le prestataire choisi par la Communauté pour doter les habitants de bacs individuels et d'en équiper les points de tri, a commencé à travailler dans les communes.



Vacquiers, Villeneuve-lès-Bouloc, Bouloc, Fronton, Saint-Rustice, Castelnau d'Estrétefonds et Villaudric.

La campagne de dotation est prévue pour durer jusqu'à mi-juillet et CORETE prévoit une période d'ajustement lors de la dernière quinzaine du mois d'août, et installera les bacs des points de regroupement à la fin de l'été pour un passage au tri sélectif en porte à porte et points de regroupement en septembre 2015.

Lors du passage de l'agent de CORETE, le second exemplaire du journal du tri vous est remis, lisez-le attentivement, il contient notamment des conseils de tri. Vous pouvez aussi le consulter sur le site de la CCF.

**Attention !
Ne pas utiliser les bacs jaunes avant
septembre 2015 !**

Les agents d'enquête et distribution de bacs passent dans les communes selon l'ordre suivant :

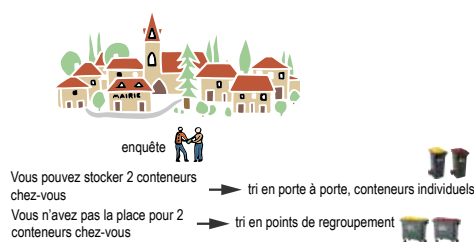
Les jours de collecte sont en cours de définition, vous en serez informés cet été.

Sur le territoire de la CCF, 4 types d'habitat différents ont été répertoriés. Ceux-ci définissent le mode de collecte qui sera le vôtre :

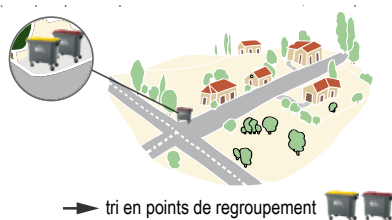
• **Maisons individuelles accessibles au camion de collecte** : conteneurs individuels et collecte en porte à porte



• **Maison individuelle de centre-bourg** : après avoir répondu à la question « Avez-vous suffisamment de place pour stocker le bac jaune et le bac grenat chez-vous ? », vous serez dotés en conteneurs individuels, ou bénéficierez d'un point de tri collectif.



• **Maisons individuelles non accessibles au camion de collecte par la voie publique** : collecte en points de regroupement, en bordure de voie publique



• **Appartements, habitats collectifs** : collecte en points de regroupement.



Renseignements complémentaires auprès du Pôle Protection de l'environnement : 05.62.79.15.30

Notre vin a une histoire...



Le pays fabuleux où il fait bon vivre, pays d'abondance, c'est la région toulousaine dont la renommée remonte au Moyen-Âge.

A l'époque, le pastel, colorant très prisé issu de la plante du même nom, fait la prospérité de la région. « Coucagno » désigne en occitan la boule de pastel, la Cocagne.

L'autre richesse du pays toulousain, c'est le vin de Fronton

Les romains plantent les premiers cepcs sur les terrasses dominant la Vallée du Tarn, mais ce n'est qu'au XII^{ème} siècle, qu'apparaît la fameuse Négrette.

A cette époque, les vignes appartiennent aux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem qui, sur le chemin des croisades, découvrent et rapportent de Chypre un cépage local, la mavro. Au fil des ans, il devient la Négrette, bien acclimatée au terroir frontonnais.

Au XVII^{ème} siècle, les deux paroisses de Fronton et Villaudric se disputent la suprématie du terroir et en 1951, le

« Fronton » et le « Villaudric » accède à l'AOVDQS : Appellation d'Origine Vin et Qualité Supérieure.

Le 7 février 1975, les deux communes sont reconnues aptes à produire l'AOC Côtes du Frontonnais : Appellation d'Origine Contrôlée. Trente ans plus tard, pour simplifier, par décret du 31 août 2005, l'AOC Côtes du Frontonnais devient AOP Fronton.

Un vignoble en forme de ballon de rugby

Les 2 400 hectares de vignes dessinent la forme d'un ballon de rugby dans un rayon de 20 km de la banlieue de Toulouse à celle de Montauban. Un clin d'oeil au pays de l'Ovalie !

En quittant Toulouse, par la rive droite, les vignes s'étagent sur de larges terrasses entre Garonne et Tarn. Il y fait chaud et sec l'été. Le sol graveleux et pauvre. Le fer et le quartz dominant, donnant aux vins leur plénitude et leurs parfums.

Production

2 400 ha en production sur 9 communes du département de la Haute-Garonne et 11 du département du Tarn et Garonne.

174 exploitations

51 entreprises : 3 coopératives et 48 caves particulières.

Production annuelle moyenne : 90 000 hl dont 70% de vins rouges et 30% de vins rosés.

Commercialisation

80% en France : 40% en grande distribution, 40% dans les circuits traditionnels, 20% en vente directe.

20% à l'export : Danemark, Royaume-Uni, Belgique, Allemagne, Québec, Japon, Vietnam, Chine

Encépagement



Cépage principal : Négrette à 50% et 70% maximum.

Cépages complémentaires : côt, fer servadou et syrah, 25% chacun maximum,

cabernet franc et cabernet-sauvignon ensemble pour 25% maximum.

Les vins de Fronton proviennent de l'assemblage d'au moins trois cépages.

Densité maximale : 4000 pieds/hectare

Rendement maximum : 50 hl/hectare



A bisto dé nas : à vue de nez / à peu près.

Expression occitane qui s'écrit « A vista de nas » mais se prononce « A bisto dé nas ». Exemple: « Il y a combien de kilomètres entre Fronton et Bouloc ? Et bien, a bisto dé nas, je dirais 7 kilomètres. »

Notre patrimoine

Le rendez-vous du Syndicat des Vins

Recette accord mets/vin : Salade fruitée aux mangues et gésiers de canard



Préparation 15 minutes – cuisson 5 minutes pour 4 personnes

1,5 c. à s. de vinaigre à la framboise
3 c. à s. d'huile d'olive
2c. à s. d'huile de noisettes
200 g de jeunes pousses de salade
1 barquette de fruits rouges (framboises, myrtilles, groseilles, cassis, mûres)
2 kiwis
24 tranches de magret fumé
20 gésiers de canard confits
1 c. à s. de graisse de canard
Sel, mélange 5 baies au moulin

Préparer la vinaigrette en mélangeant le vinaigre avec un peu de sel et des baies.

Emulsionner avec les huiles et réserver.

Eplucher les kiwis et les découper en petits cubes.

Répartir les pousses de salade et les fruits dans les assiettes de service.

Faire griller à sec les tranches de magret puis faire revenir les gésiers dans la graisse de canard jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés. Retirer de la poêle puis saler et poivrer. Répartir aussitôt dans les assiettes et arroser de vinaigrette.

Servir de suite et accompagner d'un verre de Fronton rosé.

A boire avec...



Rosé Château Coutinel AOP Fronton, 2014

Cépage : 60% Négrette, 20% Gamay, 10% Syrah, 10% Fer Servadou

Terroir : légèrement en pente, le sol est en majorité boulbène, sablo-limoneux et parfois graveleux.

Parfaitement limpide, la robe est d'un rose gourmand prononcé. Le nez est intense, frais et fruité avec un côté bonbon anglais et mentholé. La bouche se montre tonique, gourmande, grasse et persistante.

Prix de vente consommateur : 4.80 euros



Rosé Excellence Comte de Négret

Les vigneronns de Vinovallie AOP Fronton, 2014

Cépage : Négrette, Cabernet Franc

Terroir : terrasses d'alluvions anciennes.

La robe est couleur grenadine brillante et soutenue et le nez offre un bouquet intense et complexe, mêlant avec subtilité les arômes de groseilles, d'agrumes et de fruits exotiques. En bouche, ce rosé de Fronton allie fraîcheur et ampleur sur fond de notes fruitées d'ananas.

Prix de vente consommateur : 5.20 euros

Expressions politiques

La « réforme territoriale » pour Fronton et la Communauté de Communes du Frontonnais.

Le gouvernement et les députés finalisent les lois sur la réforme territoriale dans la contradiction des objectifs affichés initialement : réduire le mille feuille territorial et diminuer la pression fiscale.

Les associations d'élus locaux, toutes appartenances politiques, s'inquiètent de l'appauvrissement des communes et de la volonté de passer d'une intercommunalité à la « supracommunalité », de fait de créer une nouvelle « couche », une nouvelle collectivité.

Les intercommunalités, en remplacement des syndicats mixtes, ont vocation à être des outils au service des communes. Elles doivent prendre une compétence quand il est plus efficace, légitime et moins onéreux de faire à plusieurs ce que l'on ne peut pas ou ne sait pas faire seul.

Imposer une collectivité « supracommunale » pourrait faire craindre, notamment, une forte politisation de nos territoires avec notamment l'arrivée de candidats inconnus, non résidents, comme aux dernières cantonales. Nous passerions de la coopération à la joute politicienne. Le résultat serait l'inefficacité et la défiance envers les derniers élus respectés, les élus communaux, cellules de base de notre démocratie. A suivre.

Si les élus locaux ne nient pas la nécessité de participer à la réduction des déficits publics de l'Etat, les associations d'élus locaux demandent au gouvernement de réduire et étaler la baisse des dotations aux communes, cette baisse qui se traduit pour Fronton par une perte de 750 000 € entre 2013 et 2017. Cette décision prise au lendemain des dernières élections municipales a des effets catastrophiques : baisse des investissements publics, hausse de la fiscalité locale, baisse des subventions aux associations et réductions des services aux publics.

Les élus, toutes appartenances politiques, inviteront à une journée nationale, le 19/09, pour sensibiliser la population à la gravité de la situation. Plusieurs études convergent sur des prévisions de baisse des investissements et du risque majeur de mise sous tutelle financière de centaines de collectivités.

Nous vous inviterons prochainement à vous associer la réflexion sur ces enjeux majeurs.

Hugo Cavagnac,

Pour le groupe Unis pour Fronton

Mesdames, Messieurs,

Nous vous faisons part avec regret de la démission de notre tête de liste M Jean Marc Pieralli.

Sa démission est intervenue suite au dernier Conseil Municipal sur le budget, après avoir notamment demandé des économies.

M.Cavagnac a choisi de lui retirer la parole !!!

M Pieralli demandait entre autres une diminution des indemnités du Maire, de ses adjoints et délégués.

L'ironie et les moqueries du Maire ont créé les conditions de ce départ.

Jean Marc Pieralli a expliqué les raisons qui l'ont conduit à cette démission dans une lettre ouverte (disponible sur notre site) envoyée à tous les Conseillers Municipaux.

Nous déplorons sincèrement cette situation mais notre groupe minoritaire continuera à proposer et à s'opposer, toujours dans l'intérêt général des Frontonnais.

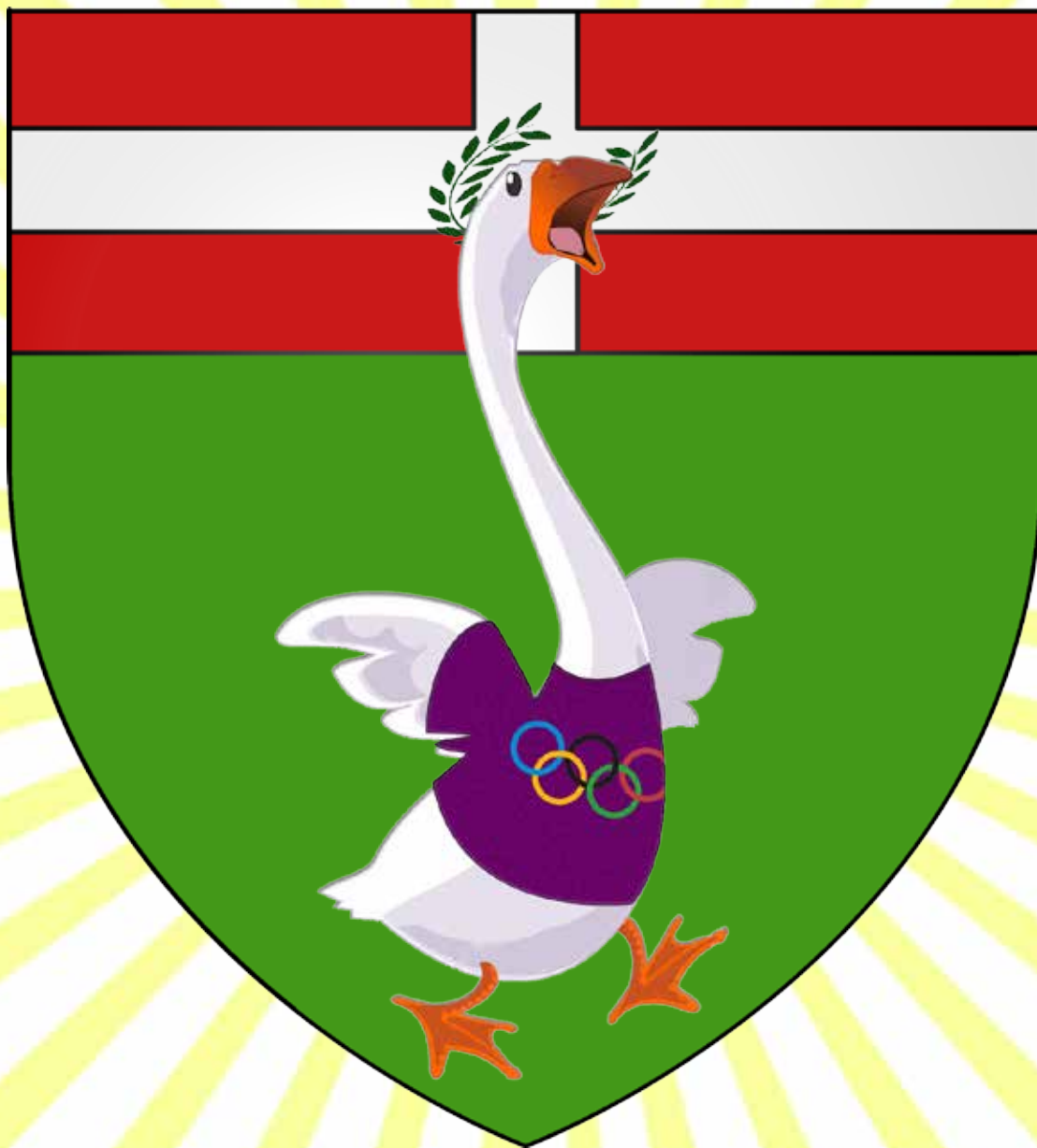
Vous pourrez continuer à suivre nos commentaires sur la vie municipale sur notre site internet : www.fenetresurfronton.fr

Corinne Stragier,

Porte-parole du groupe « *Fronton : ensemble pour demain* »

La Ville et ses associations présentent

LES OLYMPIADES FRONTONNAISES



les 28 et 29 août 2015



Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

